

Catalogue de formations 2025







Sommaire

1. Qui sommes-nous ?	3
2. Modalités et déroulement des formations	4
3. Nos espaces de formation	6
4. Handicap et Formation	7
5. Les intervenants	8
6. Nos formations	10
 Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel 	11
 Le crédit d'impôt cinéma 	13
 Le montage financier d'un long métrage 	15
o Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer	17
les œuvres audiovisuelles et cinématographiques	
o Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la télévision	19
et les plateformes	
 L'analyse financière d'une société de production 	21
o Optimiser la trésorerie d'une société de production	23
7. Calendrier 2025	25
8. Contact	26



1. Qui sommes nous?

Depuis près de 20 ans, Ciné Tv Finance propose son expertise de direction financière externalisée aux producteurs de cinéma et de télévision, sous forme de missions récurrentes avec un accompagnement hebdomadaire ou mensuel selon les besoins (gestion de la trésorerie, supervision de l'organisation comptable, contrô le de gestion, pilotage du résultat...) et/ou ponctuelles (conseils sur la recherche de financements pour le développement, conseils sur le montage financier d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle et négociations avec les ayants-droit, suivi des coûts et de la trésorerie, supervision du rendu des comptes, gestion de la remontée des recettes, valorisation de catalogue...).

Depuis sa création, Ciné Tv Finance a accompagné près d'une centaine de sociétés et collaboré à la production de 10 à 15 œuvres par an en moyenne. Elle a ainsi acquis une double compétence métier, alliant une excellente connaissance du secteur de la production cinématographique et audiovisuelle, ainsi qu'une solide expertise financière. La variété de ses clients et le nombre d'œuvres accompagnées chaque année l'obligent par ailleurs à être constamment à jour de l'évolution du marché, de la règlementation et des modes de financement.

En complément de cette activité, Ciné Tv Finance a décidé il y a 10 ans de transmettre son expérience et son savoir-faire, à travers la Formation Professionnelle Continue.

Son offre s'articule autour de 6 modules différents qui présentent la particularité d'avoir une durée courte (entre 1 et 2 jours) et d'être très concrets (cas pratiques, exercices...). Selon les besoins des stagiaires, ils peuvent être complémentaires ou choisis un par un. Ils peuvent intéresser toute personne évoluant dans le milieu de la production et/ou de l'exploitation des films, en lien avec le thème du module.

Ces formations "inter-entreprises" qui regroupent les salariés de plusieurs entreprises peuvent également s'adapter à une formation sur-mesure au sein même de votre entreprise, et pour vos collaborateurs uniquement. Ainsi, vos collaborateurs pourront bénéficier d'une formation spécifique à vos besoins.

Les formations sont animées majoritairement par ses propres consultants, sachant qu'elle fait également appel à des intervenants extérieurs, dont l'expertise est complémentaire.

Ciné Tv Finance est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 61536 75 auprès du préfet de région d'Île de France. Il est référencé DATADOCK et a obtenu la certification QUALIOPI le 27/01/2022 (Certification délivrée par Alticert et renouvelée le 27/01/2025).







2. Modalités et déroulement des formations



2.1 Formation inter-entreprise

La formation regroupe des salariés de plusieurs entreprises, ainsi que des intermittents. Ces formations se déroulent dans les locaux de Ciné Tv Finance, uniquement en français et présentiel.

Déroulement:

- Réception du bulletin d'inscription
- Prise de contact et envoi d'un bilan de positionnement si nécessaire
- Envoi du devis et du programme pour une demande de prise en charge
- Envoi de la convention de formation par l'OPCO ou par Ciné Tv Finance
- La tenue de la formation sera confirmée deux semaines avant le début de la formation si le nombre minimum de participants est atteint (8 personnes).
- Tenue de la formation :
 - Présentation
 - QCM de validation des connaissances
 - Questionnaire d'évaluation à chaud
- Envoi de l'attestation de fin de formation et de l'ensemble des supports par email
- Questionnaire d'évaluation à froid pour les apprenants, questionnaire pour les managers des apprenants, questionnaire OPCO 30 jours après





2.2 Formation intra-entreprise

Une formation intra-entreprise signifie que tous les participants à cette formation sont des collaborateurs de la même entreprise. La formation leur est donc réservée.

En partenariat avec Ciné Tv Finance, c'est l'entreprise qui définit le thème et le contenu de formation ainsi que les modalités de son déroulement, à savoir la durée, le planning, l'organisation des séances, les méthodes pédagogiques, les moyens mis à disposition ou encore les mises en application sous forme d'exercices ou de cas pratiques. Ainsi les formations présentées dans ce catalogue ne constituent qu'un échantillon des formations susceptibles d'être animées et organisées par Ciné Tv Finance.

Ces formations se déroulent, le plus souvent, dans les locaux de Ciné Tv Finance, uniquement en français et présentiel.

Déroulement:

- Organisation d'un rendez-vous avec le responsable pédagogique pour identifier vos besoins spécifiques
- Entretien avec la directrice de formation pour préciser les objectifs pédagogiques et élaborer une solution adaptée
- Entretien préparatoire impliquant l'entreprise, le responsable pédagogique et la directrice de formation pour ajuster le programme
- Si nécessaire, dernier entretien avec les parties concernées (responsable pédagogique, directrice de formation et stagiaires) pour affiner les attentes et les contenus
- Envoi d'une proposition pédagogique et financière
- Signature de la convention de formation pour valider l'inscription
- Convocation officielle envoyée une fois la formation validée.
- Tenue de la formation :
 - Présentation selon le programme défini
 - QCM de validation des connaissances
 - Questionnaire d'évaluation à chaud
- Envoi de l'attestation de fin de formation et de l'ensemble des supports par email 5 jours après la formation
- Questionnaire d'évaluation à froid pour les apprenants, questionnaire pour les managers des apprenants, questionnaire OPCO 30 jours après



3. Nos espaces de formation

Espace Nexia S&A

Nous vous accueillons dans nos locaux 31 rue Henri Rochefort – 75017 Paris Métro Malesherbes (Ligne 3) - Monceau (Ligne 2)







Espace Comet Meetings

20 rue de l'Amiral Hamelin – 75116 Paris Métro Boissière (Ligne 6) - Iéna (Ligne 9) L'espace dispose d'un accès PMR









Dans vos locaux

Nos formations peuvent également se dérouler dans vos locaux à Paris ou en région



4. Handicap et formation

Ciné Tv Finance s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous nos stagiaires d'accéder à nos différentes formations.

Les participants en situation de handicap temporaire ou permanent ou ayant un trouble de santé invalidant peuvent être accompagnés durant toute leur formation.

Pour tout stagiaire dans cette situation, **Ciné Tv Finance** s'engage à :

- Prendre en compte ses besoins au regard de son handicap ou de son trouble de santé ;
- Etudier des solutions d'aménagement spécifiques humains, matériels et techniques pour l'accompagner durant toute sa formation ;
- Faire le lien entre les différents services de notre organisme de formation ;
- L'accompagner dans ses démarches.

Pour toute personne ayant un handicap et désireuse de suivre l'une de nos formations, **Ciné Tv Finance** est à son écoute pour lui proposer une solution adaptée.

Notre référent handicap, Jean-Charles DELACOURT, se tient à votre disposition pour toute question concernant les dispositifs disponibles au <u>01 44 34 08 00</u>.



5. Les intervenants

5.1 Les intervenants internes



Virginie PAILLET - Fondatrice et dirigeante de Ciné Tv Finance Diplômée de l'Université Paris Dauphine, Virginie Paillet a fondé Ciné Tv Finance en 2005 après avoir exercé diverses fonctions financières chez Coficiné, Gédéon Programmes, au sein de la société Pan Européenne et du cabinet de courtage Rubini & Associés.



Olivier CHARVET - Consultant senior

Diplômé de Science Po Paris et de l'Essec, Olivier CHARVET a rejoint Ciné TV Finance en 2022, après plus de 25 ans d'expérience dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Il a été auparavant consultant pour Kaléo Conseil et Profil Culture Conseil, producteur et dirigeant de Kaléo Films, directeur financier et DGA chez Idéale Audience.



Jules HOLTZWARTH - Consultant

Diplômé de Grenoble Ecole de Management, Jules HOLTZWARTH a intégré Ciné Tv Finance en 2021 à la suite d'une expérience en tant que consultant financier. Auparavant, il a travaillé au sein du département royalties de STUDIOCANAL et chez TF1 Films Production en tant qu'analyste financier.



Maud DOUADY- Consultante

Diplômée du Master DMC (Paris 1 – Panthéon Sorbonne), Maud Douady a rejoint Ciné Tv Finance en 2021 après une expérience au sein de la SOFICA Cinémage. Après avoir été responsable du département Royalties, elle est aujourd'hui consultante en direction financière.



Guillemette GUICHOUX - Consultante

Diplômée de l'Edhec, titulaire du DCG et du bachelor Economie, Gestion et Ethique de l'Institut Catholique de Paris, Guillemette GUICHOUX a rejoint Ciné TV Finance après de précédentes expériences dans le secteur des industries culturelles et créatives, ainsi que chez Natixis-Coficiné.



Charles VITULO - Responsable Royalties

Diplômé du Master DMC (Paris 1 – Panthéon Sorbonne) et de l'IPAG, Charles VITULO a rejoint Ciné TV Finance en 2022 après une expérience chez Sacrebleu Production.



5.2 Les intervenants externes



Aurélia BLANCHET

Diplômée de l'Edhec Business School, Aurélia BLANCHET a travaillé au département marketing cinéma et ventes de TF1 International avant de rejoindre Natixis Coficiné, où elle occupe le poste de Directrice de Clientèle et gère un portefeuille de clients producteurs (secteur cinéma et télévision) et distributeurs.



Valérie BOURGOIN

Diplômée de l'INA/DEA Audiovisuel et télématique (Paris XIII), Valérie Bourgoin a occupé le poste de directrice de l'audiovisuel à l'issue de 30 ans de carrière au CNC. Elle intervient maintenant régulièrement pour partager son expérience dans le cadre de formations spécialisées liées à l'audiovisuel.



Charles JAEGER

Depuis plus de 15 ans dans le cinéma et l'audiovisuel, où il a exercé différents métiers, Charles Jaeger est depuis deux ans Consultant en éco-production et formateur pour Ecoprod. Il participe à des groupes de travail sur la production éco-responsable et procède à l'établissement des bilans carbone de long-métrages et d'œuvres audiovisuelles.



Laura THOMAS

Diplômée d'un Master Solidarités et Transition Durable de l'Institut Catholique de Paris, Laura Thomas a rejoint Nexia S&A en avril 2024 en tant que Consultante et auditrice RSE, après une première expérience en tant que Chargée de mission restauration collective durable au sein de Commerce Equitable France. Elle intervient sur des missions d'audit et de conseil pour des entreprises de toutes tailles et de secteurs variés.



Sébastien LASPOUGEAS

Expert-comptable et commissaire aux comptes diplômé, Sébastien Laspougeas a rejoint NEXIA S&A en 2024 en tant que Senior Manager, après une expérience de 20 ans en audit dans le secteur audiovisuel et cinématographique. Il a notamment piloté des missions d'audit de coûts de production pour le CNC et France Télévisions, de CAC auprès de sociétés de production et de distribution et d'attestations pour l'obtention du crédit d'impôt audiovisuel et cinématographique.



6. Nos formations



Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel



Le crédit d'impôt cinéma



Le montage financier d'un longmétrage



Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques



Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la TV et les plateformes



L'analyse financière d'une société de production



Optimiser la trésorerie d'une société de production



Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel (1/2)



Pourquoi cette formation?



La reddition des comptes est une obligation du producteur délégué vis-à-vis de tous les ayants-droit. La complexité des montages financiers et des négociations, ainsi que la diversité des partenaires rendent cet exercice fastidieux et nécessitent une bonne connaissance des méthodes utilisées.

Objectifs pédagogiques :



- Vérifier des décomptes d'exploitation reçus
- Effectuer des redditions de compte à la charge du producteur délégué
- Etablir des projections de recettes et de soutien financier
- Optimiser la gestion du soutien financier

Public:

- Producteurs, aux professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- Agents artistiques et littéraires
- Réalisateurs-producteurs
- Experts comptables des talents

Pré-requis : 🕥



- Être à l'aise avec les chiffres (règle de 3, pourcentages...)
- Utiliser les fonctions de base d'Excel
- Connaître les principaux partenaires financiers

Durée:

16 heures (2 jours)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

1 100 € HT (soit 1 320 € TTC)



Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Virginie Paillet

- Les différents partenaires financiers d'un longmétrage
- De la recette guichet aux recettes nettes répartissables
- Focus sur les aides publiques (avance sur recettes, crédit d'impôt, soutien financier)

Jour 1 de 14h à 18h - Maud Douady

- Calcul des RNPP et prise en compte des paliers
- Cas pratique

Jour 2 de 9h à 13h - Virginie Paillet

- La rémunération des auteurs et des comédiens
- Le calcul de l'amortissement du coût du film
- Cas particulier de l'annexe 3

Jour 2 de 14h à 18h - Charles Vitulo

- Les accords de transparence
- Le calcul des recettes et leur répartition
- La gestion collective et la gestion individuelle

Formateurs:

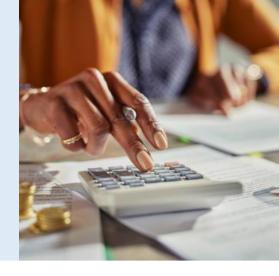
Maud Douady, Consultante Ciné Tv Finance Virginie Paillet, Fondatrice et dirigeante Ciné TV Finance Charles Vitulo, Responsable Royalties Ciné Tv Finance

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



Le crédit d'impôt cinéma (1/2)



Pourquoi cette formation?



Le Crédit d'Impôt Cinéma est une composante primordiale du financement d'un long-métrage. Connaître ses mécanismes (règlementation, modalités de calcul, formalisme) est indispensable pour l'estimer au plus juste au fur et à mesure de l'avancée de la production, et avoir ainsi une vision claire de l'économie du film.

Objectifs pédagogiques :



- Connaître le cadre règlementaire du Crédit d'Impôt Cinéma
- Maîtriser les modalités de calcul et de versement
- Connaître les différentes étapes à respecter

Public:

- Professionnels des services financiers des sociétés de production
- Conseils financiers des sociétés de production
- Intervenants prenant part au financement des films
- Administrateurs et directeurs de production

Pré-requis : 🛇

Aucun

Durée:

8 heures (1 jour)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

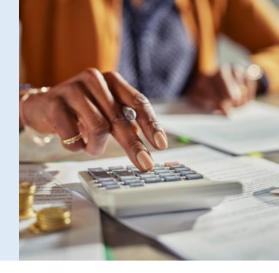
31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

700 € HT (soit 840 € TTC)



Le crédit d'impôt cinéma (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h

- Description du dispositif et modalités d'éligibilité
- Le crédit d'impôt cinématographique dans un plan de financement
- Les dépenses éligibles par poste budgétaire d'un devis CNC
- Le calcul du crédit d'impôt

Jour 1 de 14h à 18h

- Les méthodes pour piloter au mieux le crédit d'impôt
- Cas pratiques sur un devis CNC d'un long métrage et sur une situation fin de tournage d'un long métrage
- Le dispositif du crédit d'impôt international
- QCM

Formateurs:

Guillemette Guichoux,
Consultante Ciné TV Finance
Jules Holtzwarth, Consultant
Ciné Tv Finance

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



Le montage financier d'un long-métrage (1/2)



Pourquoi cette formation?



Financer la production d'un long-métrage nécessite une connaissance accrue du marché, des mécanismes de financement et de la règlementation, en constante évolution.

Objectifs pédagogiques :



A l'issue de cette formation, vous devez être capables d'identifier les partenaires financiers potentiels, de leur soumettre des plans de financement prévisionnels et de négocier les contreparties, en vous appuyant sur des simulations de waterfall.

Public:

- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production ainsi qu'à l'ensemble des intervenants prenant part au financement des films

Pré-requis : 🛇

Aucun

Durée:

16 heures (2 jours)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

1 100 € HT (soit 1 320 € TTC)



Le montage financier d'un long-métrage (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Jules Holtzwarth et Guillemette Guichoux

- Panorama des sources de financements privés
- Panorama des sources de financements publics

Jour 1 de 14h à 18h - Guillemette Guichoux, Maud **Douady et Olivier Charvet**

- Focus sur le crédit d'impôt cinéma
- La construction d'un plan de financement
- Cas pratique

Jour 2 de 9h à 13h - Olivier Charvet et Jules **Holtzwarth**

- Les coproductions internationales
- Le dossier d'agrément
- La trésorerie d'un long-métrage

Jour 2 de 14h à 18h - Charles Vitulo et Jules **Holtzwarth**

- Les contreparties des partenaires financiers : RNPP, soutien financier et waterfall
- QCM

Formateurs:

Olivier Charvet, Consultant senior Ciné Tv Finance Maud Douady, Consultante Ciné Ty Finance **Jules Holtzwarth**, Consultant Ciné Tv Finance Charles Vitulo, Responsable Royalties Ciné Tv Finance Guillemette Guichoux, Consultante Ciné TV Finance

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques (1/2)



Pourquoi cette formation?



Face à l'évolution de la règlementation à laquelle sont soumis la plupart des partenaires financiers, à la politique environnementale du CNC, des collectivités, et des différents organismes européens, les producteurs doivent adapter leur façon de produire afin de respecter les critères d'éligibilité qui sont ou vont être imposés par les différents guichets.

Objectifs pédagogiques :



- appréhender les règlementations actuelles et anticiper leur évolution,
- comprendre l'éco-conditionnalité des aides financières, les nouvelles obligations des diffuseurs et des groupes audiovisuels en matière de CSRD,
- connaître les critères d'obtention des labels existants.
- se lancer dans une production éco-responsable

Public:

- Dirigeants des sociétés de production
- Producteurs
- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- L'ensemble des intervenants prenant part au financement des œuvres audiovisuelles / cinématographiques

Pré-requis : 🕥

Aucun



Durée:

8 heures (1 jour)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

700 € HT (soit 840 € TTC)

Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Charles Jaeger et Laura Thomas

- Introduction : état des lieux
- I. Impacts de la production audiovisuelle et cinématographique en France
- II. Les réponses règlementaires actuelles et à venir
- III. Les impacts sur les partenaires financiers

Jour 1 de 14h à 18h - Charles Jaeger

- IV. Comment éco-produire?
- V. Au-delà de la production éco-responsable : vers une démarche RSE pour votre société
- QCM

Formateurs:

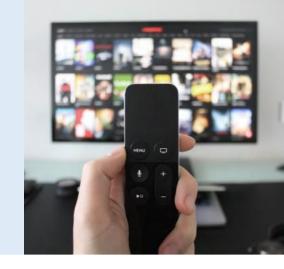
Laura Thomas, Consultante et auditrice Nexia S&A Charles Jaeger, Consultant en éco-production

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la TV et les plateformes (1/2)



Pourquoi cette formation?



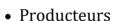
La production audiovisuelle est principalement régie par le CNC, ainsi que par les accords avec les diffuseurs et les plateformes, qui financent la grande majorité du coût de production. Une connaissance de ces mécanismes et des différents acteurs du marché, vous aideront à anticiper et ainsi optimiser le montage financier de vos projets audiovisuels.

Objectifs pédagogiques :



- Appréhender les mécanismes de financement propres au CNC
- Identifier les partenaires financiers d'une oeuvre audiovisuelle pour la télé et/ou les plateformes par type de format (séries, unitaires, fiction, live, documentaire ...) et leurs contreparties
- Connaître les différents accords existants et savoir les appliquer en vue d'optimiser son financement

Public:



- Professionnels des services financiers et juridiques des sociétés de production
- L'ensemble des intervenants prenant part au financement des œuvres audiovisuelles / plateformes

Pré-requis : 🛇

Aucun



Durée:

16 heures (2 jours)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

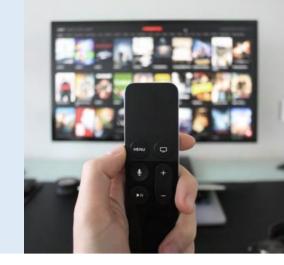
Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

1 100 € HT (soit 1 320 € TTC)

Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la TV et les plateformes (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Valérie Bourgoin

- Le marché des oeuvres audiovisuelles à la télévision et sur les plateformes en quelques chiffres
- Le rôle du CNC (RGA, articles importants)
- Le soutien à la production audiovisuelle (Conditionnalité des aides, critères et intégration des plateformes, compte sélectif VS automatique, mécanismes des avances)
- Le crédit d'impôt audiovisuel (Conditions et modalités)
- Les aides au développement (Modalités et critères et réforme décembre 2023)

Jour 1 de 14h à 18h - Guillemette Guichoux

- Exercice FSA / CIA
- Optimisation du Crédit d'Impôt Audiovisuel selon le format de l'oeuvre
- Autres sources de financement publiques (régions, FAIA)
- Les mécanismes du crédit d'impôt international (production délégué vs producteur exécutif)

Jour 2 de 9h à 13h - Maud Douady

- Accord 2016: diffuseurs (chaînes et plateformes)
- Les autres sources de financement : modalités et contreparties

Jour 2 de 14h à 18h - Charles Vitulo et Maud Douady

- Accord 2017 : Amortissement du coût de l'oeuvre
- Cas pratique sur l'exploitation d'une série audiovisuelle et la répartition des recettes
- La trésorerie d'une oeuvre audiovisuelle

Formateurs:

Valérie Bourgoin,
Consultante et formatrice (ex directrice du CNC)
Maud Douady, Consultante
Ciné Tv Finance

Charles Vitulo, Responsable Royalties Ciné Tv Finance Guillemette Guichoux, Consultante Ciné TV Finance

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



L'analyse financière d'une société de production (1/2)



Pourquoi cette formation?



Savoir diagnostiquer la santé financière à travers la lecture de ses états financiers est primordial pour le pilotage financier d'une société. C'est aussi une nécessité pour les banquiers ou tiers investisseurs. La comptabilisation des sociétés de production répondant à des règles spécifiques, l'analyse financière nécessite des connaissances et un savoir-faire particulier.

Objectifs pédagogiques :



- Anticiper le résultat comptable et fiscal annuel
- E' tablir le diagnostic financier d'une société de production, grâce à la lecture de ses états financiers
- Prévoir les interrogations des banquiers sur les états financiers annuels
- Connaître les méthodes de valorisation d'une société de production

Public:

- Personnes en charge des finances au sein des sociétés de production, et dont la compréhension des états financiers est indispensable à leur métier
- Banquiers spécialisés dans la production
- Tout tiers en relation avec les sociétés de production et nécessitant de connaître leur santé financière

Pré-requis : 🛇



- Notions comptables
- · Connaissance des partenaires financiers d'un longmétrage / d'une oeuvre audiovisuelle



Durée:

16 heures (2 jours)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

1 100 € HT (soit 1 320 € TTC)

L'analyse financière d'une société de production (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Virginie Paillet

- Les différentes phases d'activité d'une société de production
- Les indicateurs économiques
- L'analyse des indicateurs économiques

Jour 1 de 14h à 18h - Sébastien Laspougeas

- Présentation générale des états financiers
- Les méthodes de comptabilisation propres à une société de production 1/2

Jour 2 de 9h à 13h - Sébastien Laspougeas

- Les méthodes de comptabilisation propres à une société de production 2/2
- Du résultat comptable au résultat fiscal

Jour 2 de 14h à 18h - Virginie Paillet

- Réconcilier les indicateurs économiques avec les éléments comptables 1/2 : l'analyse du compte de résultat
- Réconcilier les indicateurs économiques avec les éléments comptables 2/2 : l'analyse du bilan
- Cas pratique
- Les méthodes de valorisation d'une société de production

Formateurs:

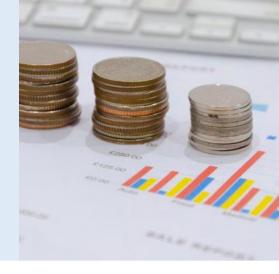
Sébastien Laspougeas, Senior Manager Nexia S&A Virginie Paillet, Fondatrice et dirigeante Ciné TV Finance

Modalités d'évaluation :

Un QCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



Optimiser la trésorerie d'une société de production (1/2)



Pourquoi cette formation?



La trésorerie est essentielle parce qu'une entreprise ne peut fonctionner si elle ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour faire face à ses dépenses. Gérer la trésorerie d'une société de production est particulière car elle agrège la trésorerie de la société, celle des films en production dont la comptabilité est distincte de celle de la société.

Objectifs pédagogiques :



- Elaborer un plan de trésorerie
- Identifier les besoins de trésorerie à court terme et moyen terme d'une société de production
- Trouver les solutions de financement pour y répondre via les offres existant sur le marché (établissements de crédits et banques spécialisés)

Public:

- Professionnels des services financiers des sociétés de production
- Conseils financiers des sociétés de production
- Intervenants prenant part au financement des films
- Administrateurs de production

Pré-requis : 🛇

- Notions comptables
- Connaissance des partenaires financiers d'un longmétrage / d'une oeuvre audiovisuelle



Durée:

16 heures (2 jours)

Effectif:

8 personnes minimum 20 personnes maximum

Mode:

Présentiel

Lieu:

31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

Prix:

1 100 € HT (soit 1 320 € TTC)

Optimiser la trésorerie d'une société de production (2/2)



Programme:



Jour 1 de 9h à 13h - Sébastien Laspougeas et Virginie **Paillet**

- Introduction
- Les dépenses et les recettes d'une société de production par phase d'activité
- Notions comptables : comptes de classe 4, 5, 6 et 7 avec quelques schémas d'écriture comptable
- Les charges sociales et fiscales

Jour 1 de 14h à 18h - Aurélia Blanchet

• Présentation des crédits structurés spécifiques à la production des films et des autres types de crédits proposés

Jour 2 de 9h à 13h - Jules Holtzwarth et Virginie **Paillet**

- Les outils extra comptables : suivi de crédit, budget des frais généraux, suivi des dépenses de développement
- La comptabilité d'un film
- Lecture de la balance d'un film
- Les comptes de liaisons

Jour 2 de 14h à 18h - Jules Holtzwarth

• Cas pratique : construction d'un échéancier de trésorerie

Formateurs:

Aurélia Blanchet, Directrice clientèle Natixis Coficine **Jules Holtzwarth,** Consultant Ciné Tv Finance Sébastien Laspougeas, Senior Manager Nexia S&A Virginie Paillet, Fondatrice et dirigeante Ciné TV Finance

Pré-requis:

- Notions comptables
- Connaissance des partenaires financiers d'un long-métrage

Modalités d'évaluation:

Un OCM clôturera la formation et sera retourné a chaque participant, accompagné de sa correction.



7. Calendrier



Les redditions de comptes pour le cinéma et l'audiovisuel

Les 6 et 7 février 2025 à Paris



Le crédit d'impôt cinéma

Le 12 février 2025 à Paris



Le montage financier d'un long-métrage

Les 13 et 14 mars 2025 à Paris



Le financement d'une œuvre audiovisuelle pour la TV et les plateformes

Les 19 et 20 juin ou les 20 et 21 novembre 2025 à Paris



L'analyse financière d'une société de production

Les 2 et 3 octobre 2025 à Paris



Production éco-responsable : un nouvel enjeu pour financer les œuvres audiovisuelles et cinématographiques

Le 16 octobre 2025 à Paris



Optimiser la trésorerie d'une société de production

Prochaine session en 2026 à Paris





Service formations:

- Claire Raynaud
- <u>66 60 311 311</u>
- @ formations@cinetvfinance.fr

Ciné Tv Finance:

- 01 40 33 28 94
- @ contact@cinetvfinance.fr

www.cinetvfinance.fr

Déclaration d'activité n° 11 75 6153675